



I. CONSIGNES PARTICULIÈRES

(annexe au cahier des charges du concierge de la crèche)

Tous les espaces accessibles aux enfants doivent être nettoyés régulièrement selon le plan. Le traitement des sols et des surfaces est adapté aux types de sols et compatible avec l'activité du milieu d'accueil. Il est fait un usage rationnel des produits d'entretien et des désinfectants en respectant leurs protocoles d'utilisation et leur dosage.

Principes :

- Procédure de nettoyage

- Nettoyer toujours du haut vers le bas en se dirigeant vers la sortie,
- Du propre au sale (pièce à vivre → cuisine → WC),
- Dans les WC, on commence par les lavabos pour terminer par les toilettes.

- Système des couleurs

Par mesure d'hygiène, chaque zone doit être nettoyée avec un chiffon d'une autre couleur.

Le but est d'éviter d'essuyer un bureau, par exemple, avec un chiffon qui a préalablement servi à nettoyer les toilettes et de disséminer ainsi les germes. Les couleurs habituellement utilisées sont le bleu, le jaune, le rouge et le vert. Utiliser donc 1 torchon et 1 panosse par espace et par étage, exemple.

	Sanitaire, wc, pots, table à langer
	Equipement de manière générale : bureau, chaises, étagères et portes
	Cuisine
	Atelier bricolage

- Généralités

- Utiliser les produits ménagers selon indications sur les contenants. Ne pas mélanger les produits,
- Nettoyer les surfaces avant de les désinfecter,
- Éviter la présence des enfants dans les salles lors de l'utilisation des produits,
- Aérer les pièces durant le nettoyage,
- Laver, à 60 degrés minimum, les tissus utilisés pour le nettoyage (panosse, torchon...), en utilisant la machine à laver de la structure
- Se protéger la peau selon les produits utilisés (gants, voir masque...),
- Veiller à la sécurité des autres et à sa propre sécurité lors des nettoyages,
- Penser à l'ergonomie au travail (protéger son dos avec des gestes et des postures adaptés...)

La personne responsable de l'entretien doit agir et se comporter de manière professionnelle. Elle exécute son travail dans les conditions d'hygiène, du développement durable, de l'ergonomie au travail et de la sécurité requises à son poste selon ces consignes.

Secours en cas d'accident ou de situation critique :

Chaque travail présente des risques. La personne travaillant seule ne peut compter sur une aide en cas de situation critique. Il est indiqué qu'elle ait un téléphone/natel à sa proximité afin de pouvoir composer :

Ambulance **144**

Police **117**

Pompiers **118**

Tous les cas d'urgence **112**

ACTUALISATION	
Etabli par	Administration municipale
Validé le	15.09.2026
Par	Conseil municipal de Courtelary
Remplace la version	
Motif d'actualisation	